

Choix des matières au 2nd semestre de L2 en droit

Par **Médé37**, le **16/01/2024** à **14:33**

Bonjour à tous,

je suis actuellement étudiant en droit en 2ème année. J'aimerais me tourner vers un cursus notariat, mais j'ai un doute sur les matière a choisir au second semestre.

Il y a 4 matières obligatoires qui sont :

- Droit administratif, avec TD
- Droit des obligations, avec TD
- Droit des affaires
- Finances publiques

Il y a une nuance, car on a le choix de prendre droit des affaires et finance soit en mineures, ou l'une des 2 avec TD. Je me disais de prendre droit des affaires en TD, ce qui ferait que j'aurais finance publiques en mineure. De plus, je doit choisir une mineure parmi :

- Droit de la peine
- Histoire des obligations
- Histoire du droit pénale
- Comptabilité
- Question environnemental, sanitaire et sociale

Je me disais de prendre Droit de la peine car c'est celle qui m'intéresse le plus. Les matières historiques me plaisent moins. pour la comptabilité je ne suis pas douer avec les chiffres. Et questions environnementale, sanitaire et sociale, beaucoup trop spécialisé pour un cursus notarial.

J'aurais donc aimé avoir un avis sur mes choix savoir s'ils sont cohérent, merci de vos réponses.

Bonne journée à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/01/2024 à 16:01

Bonjour

Pour le choix de la troisième matière TD, il faut en effet plutôt opter pour le droit des affaires. Même si je trouve l'intitulé assez surprenant, le droit des affaires est une branche du droit et non une matière. Plus précisément, le droit des affaires regroupe plusieurs domaines (droit commercial, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté, droit bancaire)

[quote]

pour la comptabilité je ne suis pas doué avec les chiffres

[/quote]

Et pourtant l'aspect chiffre est important dans le métier de notaire : liquidation de succession, paiement des droits d'enregistrement, fiscalité

Je pense qu'il est peut-être bien d'avoir suivi un cours de comptabilité. Je vous rassure en général, les enseignants en comptabilité qui interviennent en droit savent que vous n'êtes pas aussi à l'aise que les étudiants d'éco-gestion.

Par **Ezoah**, le 16/01/2024 à 16:23

Bonjour,

Je confirme en effet l'importance du droit des affaires.

Pour l'autre matière, elles sont en revanche toutes sans grande importance pour le notariat je trouve.

La comptabilité, c'est vrai que c'est utile, mais vous en aurez sûrement en Master.

Personnellement, j'aurais plus opté pour l'histoire du droit des obligations qui vous ferait une bonne culture générale. Et le droit des obligations est une matière fondamentale.

Faites attention avec le droit de la peine: je ne veux pas rentrer dans les clichés, mais on est bien loin des séries TV. Comme pour beaucoup d'autres matières me direz-vous, il suffit de tomber sur un enseignant soporifique pour détester la matière.

Par **Médé37**, le 16/01/2024 à 16:48

En effet l'intitulé droit des affaires est surprenant, et notre prof nous a précisé qu'on ferait du droit commercial.

Par **Médé37**, le **16/01/2024** à **16:49**

Je vous remercie de vos réponses, je m'en inspirerais pour mon choix à la fin de semaine.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/01/2024** à **18:09**

[quote]

En effet l'intitulé droit des affaires est surprenant, et notre prof nous a précisé qu'on ferait du droit commercial.

[/quote]

Je m'en doutais car c'est en général la première matière de droit des affaires étudiés à la fac. Il faudrait qu'ils pensent à modifier l'intitulé du cours ?

Par **Baca**, le **21/01/2024** à **19:26**

Tu es étudiant à la fac de droit de rennes dans l'amphi AK ?